



# MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#11

Déc 2018 - Janv/Fév 2019

Supplément **Ville de Flers**

## CENTRE-VILLE

### Une dynamique retrouvée

p. 4 - 5



*La réussite du projet de réaménagement du centre-ville, reconnue par tous, contribue, depuis un an, à l'attractivité et à la dynamique commerciale de Flers.*

Flers illuminée

p. 2

Les écoles à l'heure de la Semaine du goût

p. 3

Voirie: aménagements de rues

p. 6

Supérette, garage à Saint-Sauveur

p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château  
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication:**  
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 -  
plebosse@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication:**  
Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos:** Patrice Lebossé,  
Blandine Bienfait • **Crédit photos:** Service communication  
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette:**  
Epeicum • **Mise en page/Impression:** Imprimerie Mouturat -  
Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr  
• **Dépôt légal:** décembre 2018, ISSN 2552-0938. • Tirage  
9 500 exemplaires • **Distribution:** sous film avec le magazine  
Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même  
partielle, interdite. Imprimé avec des encres  
végétales sur papiers issus de forêts gérées  
durablement.**



## CENTRE-VILLE

# Stationnez simple, facile, pas cher

La fin de l'année approche et avec elle les achats pour les fêtes. Ainsi Festi'Flers aura lieu du mardi 27 novembre au dimanche 9 décembre.

La Ville de Flers proposera chaque week-end de décembre des animations dont le Marché de Noël les 8 et 9 et en fil rouge le mapping sur l'église Saint-Germain les samedis et dimanches (Lire pages 4 - 5 et 31 du Fil Flers Agglo).

À ces dates Flers mérite plus que jamais son titre de capitale du Bocage. Il n'est donc pas inutile de rappeler les principales règles du stationnement en centre-ville.

En hyper centre, le stationnement est payant du lundi au samedi de : **9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.**

Il est gratuit les dimanches et jours fériés et aussi pour les personnes en situation de handicap.

La **première demi-heure est gratuite.** Si vous faites une course rapide, et que 30' suffisent, vous ne paierez rien ; **pour avoir accès à cette facilité,** vous devrez tout de même prendre un ticket à l'horodateur (avec le N° de votre plaque d'immatriculation).

**Au-delà de 17 h 30, le stationnement est totalement libre dans Flers.**

Pour mieux profiter des fêtes **durant tout le mois de décembre,** les commerçants des Vitrines de Flers et la Ville vous offrent 2 heures de stationnement gratuit (ce bon de gratuité remis par les commerçants est à placer dans votre véhicule comme un ticket de parking).

## STADE DU HAZÉ Équipements pour les clubs



L'investissement est de 702 000 € HT (842 500 TTC) dont 272 500 € de subventions (39 %) versés par l'État (Espace convivialité du FCF, locaux administratifs de Flers-Condé Athlétisme, terrain de football à 5), la Région (Espace convivialité du FC Flers) et la FFF (Espace convivialité du FCF et terrain de football à 5).

Samedi 13 octobre, Yves Goasdoué, maire de Flers et Jean-Pierre Hurel, maire-adjoint délégué au développement du sport et aux grandes manifestations sportives, ont inauguré quatre nouveaux équipements sur le complexe sportif du Hazé : un espace de convivialité, des locaux administratifs, un terrain de foot à 5 et un terrain de tennis en béton poreux.

La cérémonie s'est déroulée en présence des dirigeants et licenciés des clubs sportifs : FC Flers, Flers-Condé Athlétisme et Tennis Club de Flers.

## ILLUMINATIONS Lancement samedi 1<sup>er</sup> décembre

Elles sont de retour à Flers ce samedi 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au dimanche 6 janvier 2019. Les habitants sont invités, place Saint-Germain, à venir égrener le compte à rebours qui précédera la mise en lumière à 17 h 30.

Avant cette « parade » lumineuse dans quinze artères du centre-ville et cour d'honneur du château, les agents de la Ville ont multiplié le travail préparatoire en atelier et les heures d'installation.

Dès le mois d'octobre, ils ont fixé les branchements et les câbles au travers des rues auxquels ont été accrochées les guirlandes en novembre.

Aujourd'hui, tout est en place avant le jour « J », puisque cette année, la Ville de Flers a décidé de procéder à un lancement officiel des lumières de Noël en présence des habitants.

Une première qui sera suivie, pour la seconde année, d'un mapping sur la façade de l'église Saint-Germain avec des surprises !



Le chapiteau place Maréchal-Leclerc sera à nouveau installé cette année.

### Quelques chiffres

Soixante-dix traversées de rues illumineront 15 rues du centre-ville avec des renouvellements de motifs rues de Messei et de la Boule. Nouveautés aussi rues de la 11<sup>e</sup> DBB, Henri-Véniard et de Domfront. Toutes les décorations sont à basse consommation (lampes et lucioles leds).

Les grandes nouveautés 2017 sont renouvelées avec, place du Maréchal-Leclerc, le chapiteau lumineux (55 départs de guirlandes de

20 m, un diamètre de 36 m et plus de 1 100 m de linéaire de guirlandes) et place Saint-Germain l'ours et la boule lumineuse.

Sur les cinq semaines des illuminations, le temps d'allumage (17 h - 24 h, sauf 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à 6 h du matin) sera d'environ 300 heures.



Pour en savoir plus :

Le Fil N°11 Flers Agglo p.4 - 5 et 31 [Flers-agglo.fr](http://Flers-agglo.fr)

## ÉCOLES Rentrée sous le signe de la semaine du goût



La pomme était présente partout à l'occasion de la semaine du goût.

**La rentrée scolaire des écoles publiques de Flers a été marquée par plusieurs nouveautés pédagogiques et une découverte gastronomique.**

Pour cette rentrée 2018 qui a vu une stabilisation des effectifs dans les 4 groupes scolaires (Les Vallées, Sévigné - Paul-Bert, La Fontaine et Roland - Victor-Hugo), enseignants, parents et enfants ont découvert le dédoublement des classes de CP (Les Vallées et La Fontaine), ou leur nouvelle école (maternelles de Sévigné) transférée à Victor-Hugo, pendant que les élèves d'élémentaires de Victor-Hugo allaient à Roland.

### Dédoublement et travaux

Le dédoublement des classes de maternelle (Les Vallées et La Fontaine) a conduit la Ville à accompagner cette réforme en réaménageant les salles d'informatique et la BCD pour accueillir les classes de 9 à 12 élèves. Un plus

pédagogique pour mieux accompagner les enfants. En ce qui concerne le site Sévigné - Paul-Bert, les travaux de rénovation devraient débuter en décembre prochain.

### Gastronomie pour la semaine du goût

Toutes les écoles ont participé pour la première année à la Semaine du goût courant octobre avec à la clé un repas biologique (4 sont servis par an) avec certains produits issus de productions locales ou régionales. L'occasion de mettre l'accent sur le travail des 52 agents municipaux et de valoriser les plats confectionnés par le GIP, les cuisines du Bocage. 540 repas sont servis aux enfants des cantines tous les midis.

La pomme a été mise à l'honneur de l'entrée au dessert des 4 repas de la semaine du goût. Ce thème a été l'occasion de découvrir le fruit mais aussi de nombreuses animations (travaux manuels de décoration, chants,...) sur les temps périscolaires du midi.

## ➤ En bref !

### Permanences de la Mutuelle complémentaire

**Flers** - Foyer Monge ; 9, rue Jules-Gévelot  
- Décembre : mercredi 5, 9 h/12 h ;  
mercredi 19, 9 h/12 h et 14 h/17 h ;

**La Selle-la-Forge** - Mairie

- Mercredi 12 décembre 9 h/12 h ;

À l'heure du bouclage du magazine, les dates des permanences de janvier, février et mars n'étaient pas encore fixées.

**+ d'infos :** ASP BTP Mutuelle santé ;

6, rue Saint-Nicolas ;

14050 Caen Cedex 04 ;

02 31 50 35 50 ;

[aspbtp@aspbtp.fr](mailto:aspbtp@aspbtp.fr) ; [www.aspbtp.fr](http://www.aspbtp.fr)

### Stationnement

- **Rue de la Chaussée :** dorénavant, le stationnement est interdit au niveau du N° 110. Une chicane de ralentissement a d'ailleurs été créée.

- **Rue de la République :** dans la partie comprise entre la rue de Messei et la place Claudius-Duperron, le stationnement est uniquement autorisé dans le sens de circulation et côté impair, mais interdit à hauteur des numéros 5 et 7.

### Hommage aux Harkis



Recueillement au monument aux morts.

Chaque 25 septembre, Flers s'associe à la journée nationale d'hommage aux Harkis et membres des formations supplétives.

La cérémonie s'est tenue au monument aux morts en présence de Cécile Zaplana, sous-préfète d'Argentan, d'élus locaux, de représentants des associations de Harkis, de familles de Harkis, d'associations patriotiques et de porte-drapeaux.

Dans son message, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées, a rappelé qu'« en ce 25 septembre, la République se souvient de leur engagement et de leur courage et proclame à nouveau sa reconnaissance pleine et entière. (...) Aujourd'hui, la France regarde son passé en face et fait sienne l'exigence de vérité ».

## CHIFFRES

15

En euros le coût réel d'un repas servi aux enfants des écoles publiques de Flers.

Il est facturé aux familles 3 €. La différence s'explique par les coûts de fonctionnement (surveillance, entretien, préparation, chauffage...).

33

Le pourcentage des enfants déjeunant à la cantine dont le coût du repas est pris partiellement ou totalement en charge par le CCAS de la Ville de Flers.

0

Comme le nombre d'enfants refusé à la cantine par les services de la Ville de Flers. Car le repas du midi peut constituer pour certains

le seul repas équilibré de la journée.

# CENTRE-VILLE Un aménagement réussi et apprécié



En juillet-août, les concerts du vendredi ont attiré la foule place Saint-Germain.

**Engagé depuis 2010, l'aménagement du centre-ville de Flers s'est terminé au cours de l'été 2017. Une étape importante dans la politique de redynamisation et d'attractivité de la ville centre du Bocage, au cœur d'une zone de chalandise de plus de 90 000 habitants.**

**Un an après, alors que se profilent les fêtes de fin d'année avec de nombreuses animations mises en place par la Ville et l'association des commerçants, il est intéressant de faire le bilan avec élus et commerçants et d'aborder les projets à venir.**

## Gaëlle Pioline

maire-adjoint déléguée à l'attractivité de la Ville

### Le point un an après

La nouvelle esthétique de notre centre-ville convient à tout le monde. On a amélioré le cadre de vie, l'allure de notre hyper centre, sans oublier la place Maréchal-Leclerc et la place Charleston. L'ensemble fonctionne très bien. Pour preuve, il y a toujours du monde sur l'esplanade Saint-Germain.

Je tiens à souligner que les chantiers se sont déroulés dans de très bonnes conditions, grâce à la concertation permanente avec les commerçants que ce soit pour les aménagements, ou le planning des travaux en fonction des temps forts commerciaux.

### Derniers aménagements en 2019

Le programme de mise en lumière de l'église Saint-Germain et du marché couvert dont l'extérieur sera rénové, devrait se faire courant 2019, comme l'écran d'information près de l'escalier Saint-Marcoul.

Il reste aussi à finaliser la signalétique des hôtels - restaurants, mais aussi des parkings gratuits et des services au public proposés par la Ville notamment.

### Des projets

Nous continuons de travailler sur l'attractivité du centre-ville. Nous avons engagé une réflexion pour le haut de la rue du 6-Juin et la rue de Domfront, de la rue de la Chaussée à la place du 14-Juillet.

Nous travaillons aussi sur la dynamique commerciale pour que toutes les cellules soient occupées à l'exemple du projet sur l'ancienne halle aux vêtements rue du 6-Juin, avec le dispositif innovant de Boutique test, avec un manager du commerce, avec l'action cœur de ville.

Ainsi, en redonnant force à son centre-ville, Flers a la volonté d'en dynamiser son tissu commercial et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

### Animation

La Ville soutient le commerce local et participe fortement à son animation aux côtés des Vitrites de Flers, à l'exemple de Festi'Flers. Acheter localement, c'est participer à l'animation de la ville à son dynamisme, à son attractivité. C'est soutenir les commerçants qui paient leurs impôts localement et contribuent au développement de la cité.

À noter que de nombreuses grandes enseignes nationales, marqueuses du dynamisme commercial d'une ville, sont présentes sur Flers. Un signe aussi!

### Stationnement

Notre volonté a toujours été de favoriser la rotation du stationnement en hyper centre pour permettre aux clients de stationner près des commerces. Là encore, en concertation avec les commerçants, nous avons apporté les ajustements demandés en appliquant un seul tarif, parmi les moins chers de France, une gratuité totale après 17h30, la première demi-heure gratuite, une carte résident et une information maximale.

en CHIFFRES

5,1%

Le taux de vacance des commerces en centre-ville de Flers en 2014 d'après une étude de Procos, la Fédération du commerce spécialisé. Flers figurait juste derrière Deauville 4,1 %, mais devançait Saint-Lô 7,4 %, Caen 6,7 %, Avranches 6,1 % et Alençon 9,5 %...

## VITRINES DE FLERS « Il faut rester sur cet élan »

Entretien avec **Stéphanie Paris**, présidente et **Romain Poupard**, vice-président  
*Les Vitrites de Flers.*

### Quel bilan dressez-vous des aménagements en centre-ville ?

Pour nos clients les aménagements sont de qualité et donnent une image plus moderne de Flers.

Il y a du monde toute la journée sur la place, sur l'espace « convivialité » avec des gens de tout âge déjeunant ou flânant.

Autre point apprécié, la réorganisation et la redynamisation des marchés.

Par contre, nous avons hâte que les travaux de signalétique des hôteliers-restaurateurs et des parkings gratuits soient réalisés. La zone de chalandise de Flers étant importante, il faut indiquer les parkings gratuits proches du centre-ville pour les clients de l'extérieur.

### Vous souhaitez de nouveaux aménagements ?

Face à l'accueil positif des premières réalisations, il faut rester sur cet élan et améliorer encore l'attractivité du centre-ville rues du

6-Juin, de Domfront, de Paris par exemple (mobilier urbain, végétalisation...).

### Comment les Vitrites de Flers, que vous présidez, participent au dynamisme commercial du centre-ville ?

Beaucoup de commerçants ont rénové leur vitrine, même s'ils n'ont pas bénéficié d'aides financières.

La dynamique commerciale, c'est aussi l'accompagnement, depuis 10 ans, par un manager du commerce grâce à la Ville, l'Agglo et la CCI, c'est aussi des commerces qui s'installent. Le dispositif *Boutique test* est une réussite, un second appel à candidature est d'ailleurs lancé. (Le Fil Flers Agglo p. 22).

La grande réussite des Vitrites de Flers est la mise en place des chèques-cadeaux. En 2017, 252 000 € de chèques-cadeaux ont été émis au profit des 130 adhérents des Vitrites de Flers.

Nous organisons Festi'Flers (Le Fil Flers Agglo p. 4-5), la braderie d'été... avec le soutien de la Ville de Flers (subvention, logistique).



Stéphanie Paris,  
présidente des Vitrites de Flers.

### Optimistes donc à l'approche des fêtes ?

Oui même si cette année a été un peu compliquée avec la mise en place de la nouvelle réglementation nationale pour le stationnement payant. Avec la Ville et ses élus, nous avons fixé des horaires (gratuité après 17 h 30 sans ticket), un tarif très peu élevé, la première demi-heure gratuite qui nous convient. Il faut maintenant que les clients intègrent ces nouveautés.

## MARCHÉS « Il a fallu repenser son organisation »

Le point avec **Subay Sahin**,  
maire-adjoint délégué aux Marchés.

### Après les travaux, les marchés du mercredi et du samedi ont retrouvé leur place ?

Tout à fait. Malgré un grand chambardement, les travaux ont été un mal pour un bien.

### C'est-à-dire ?

Installer le marché sur un nouvel espace, nous a obligé à repenser son organisation, sa configuration afin d'apporter une vitalité nouvelle.

### Comment sont organisés les deux marchés ?

La commission des marchés (élus, agents de la Ville et représentants des commerçants) a travaillé à partir des attentes des commerçants et des contraintes des lieux.

Le souhait était d'avoir plusieurs allées au lieu d'une précédemment rue Docteur-Vayssières. Les commerçants déballent place Saint-Germain et sur le bas de la rue du Docteur-Vayssières. Les clients déambulent entre les étals jusqu'au marché couvert, où nous avons ajouté des emplacements au milieu et regroupé les petits paniers.

La place Paulette-Duhalde est libre pour le stationnement, en plus du parking place du Docteur-Vayssières.

### Et le résultat est positif ?

Cette organisation donne satisfaction aux commerçants. Si avec le changement des commerçants sont partis, de nouveaux marchands sont arrivés.

Le plus difficile est le remplacement de ceux qui partent à la retraite. Une activité sur le marché est pénible et ne se cède pas comme un commerce de centre-ville.

### D'autres nouveautés ?

Nous avons instauré le paiement mensuel payable auprès du trésor public. Nos agents municipaux n'encaissent plus d'argent.

Le prochain chantier concernera la rénovation extérieure de la halle couverte et sa mise en lumière. Il faudra réfléchir, le temps des travaux, à l'implantation des commerçants



Le marché dans sa nouvelle configuration.

installés le long de la halle.

Le bon fonctionnement des trois marchés hebdomadaires de Flers (mercredi et samedi place Saint-Germain et vendredi place Saint-Jean) demande un suivi permanent.

D'où l'importance de la commission qui traite les questions liées au bon déroulement des marchés, au bon comportement des marchands et qui étudie les dossiers des nouveaux candidats.

## VOIRIE Des travaux pour réduire la vitesse

**Yves Goasdoué, maire de Flers et Irène Cojean, maire-adjointe à l'Aspect et la Propreté de la ville, vont à la rencontre des Flériens, lors de réunions publiques, pour leur présenter les travaux de voirie à venir.**

**A**méliorer la sécurité et ralentir la vitesse des automobilistes, ce sont les objectifs des travaux qui seront réalisés à Flers.

De plus ou moins grande ampleur, ils ont déjà eu lieu (rue d'Athis) ou seront entrepris prochainement.

### Les projets

**Rue d'Athis:** la phase 3 a eu lieu du 22 octobre à la mi-novembre, du numéro 80 à la rue de l'Ermitage. Bordures de trottoirs et enrobés (trottoirs et chaussée) ont été réalisés pour 77 800 € HT.

**Rue de la Bissonnière:** un ralentisseur près du squash et un passage piéton (avant la rue Désiré-Pilot) vont être installés (coût 13 000 €).



Pour les riverains de la rue d'Athis, la dernière phase de travaux a pris fin en novembre.

### Rue de la Gérardière et voies annexes :

les premiers aménagements (Le fil Flers N° 10 sept 2018) donnent satisfaction. Toutefois, en raison de la longueur et de la largeur de la rue, un coussin berlinois sera posé près du centre des impôts. Il est aussi prévu de créer du stationnement avec un trottoir entre l'impasse Maigne et la rue Joachim du Bellay. Rue Émile-Dron, la pose d'un coussin berlinois à l'entrée va être étudiée.

**Rue de la Gare:** les habitants ont été informés

de la création, à titre expérimental, d'une piste cyclable en site propre entre la rue de la Chaussée et la gare, pour réduire la largeur de la chaussée et de l'installation de deux plateaux ralentisseurs pour casser la vitesse. Budget 70 000 €.

**Chemin de la Fouquerie:** un nouvel enrobé sera posé.

Ces chantiers s'ajoutent au programme de travaux de voiries et trottoirs effectués chaque année par la Ville de Flers.

## MAISONS FLEURIES Pensez à vous inscrire en 2019

**Les participants au concours des Maisons fleuries ont reçu leurs prix jeudi 27 septembre à la mairie de Flers.**

**C**ette année le jury, deux élus et deux techniciens du service Espaces verts, a dû composer, à l'heure d'établir le palmarès, avec une météo qui n'a pas favorisé le travail des jardiniers.



Les participants réunis pour la remise des prix par les élus de la Ville de Flers.

Ce jury qui a vu les réalisations des 42 participants, s'est basé sur l'aménagement général du jardin, l'adaptation aux contraintes du site et la qualité de l'entretien (fleurissement, bâtiment).

Le concours des Maisons fleuries est organisé par le service Citoyenneté Vie quotidienne. La municipalité remercie les participants et

invitent tous ceux qui contribuent à l'embellissement de la ville en fleurissant jardin, balcon, terrasse, mur... de leur maison ou immeuble à participer au concours 2019 en s'inscrivant à la mairie de Flers dès les mois d'avril-mai.



d'infos :

[flers-agglo.fr/agglomeration/territoire-communautaire/flers/actualites-agenda/](http://flers-agglo.fr/agglomeration/territoire-communautaire/flers/actualites-agenda/)

## ➤ En bref !

### Chèque énergie pour les ménages à revenus modestes

Le chèque énergie a été adressé par courrier, au domicile des 17 264 ménages éligibles de l'Orne fin mars 2018. Le taux d'utilisation était proche des 64 % fin septembre. Depuis mi-novembre, le ministère de la Transition écologique et solidaire organise une campagne de relance (courriels, courriers) à l'intention des bénéficiaires qui n'ont pas encore utilisé leur chèque énergie.

Pour information :

- le chèque énergie 2018 peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2019 ;
- les bénéficiaires qui auraient perdu leur chèque énergie peuvent en demander la réémission sur le site [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr), ou via l'assistance utilisateurs ;
- les bénéficiaires doivent utiliser les attestations jointes au courrier chèque énergie auprès de leur fournisseur de gaz et d'électricité pour bénéficier de protections supplémentaires (protection contre les réductions de puissance pendant la trêve hivernale, gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat...).

## ➤ Tribunes

# Le mot de la majorité municipale

Les avis divergents sont précieux lorsqu'ils sont formulés dans le but de construire et d'être utile. Nous ne prétendons nullement avoir solution à tout surtout lorsque la problématique concerne la France entière comme c'est le cas de la démographie médicale ou du dépeuplement des villes moyennes au profit des grandes métropoles.

Au lieu de proposer des solutions l'opposition municipale, divisée et en proie à des démissions en cascade, a décidé d'emprunter la voie de la critique systématique et outrancière. Rendez-vous compte, l'opposition vient vous expliquer que rien ne va alors qu'ils ont voté la quasi-totalité des délibérations en conseil municipal et quelquefois même des budgets portant sur les sujets qu'ils veulent aujourd'hui ériger en polémique.

On nous reproche les travaux de centre-ville ? Que fallait-il faire pour maintenir l'attractivité du centre-ville ? Sans doute rien ! En tout cas nous n'avons jamais eu de la part de l'opposition la moindre proposition. On dit les travaux coûteux, c'est un bobard. Les travaux ont été payés sans emprunt et sans que la Ville ne touche au taux des impôts locaux depuis 9 années consécutives.

Le stationnement est critiqué, c'est tellement simple à faire ! Que l'opposition propose donc aux commerçants et aux titulaires d'une carte résident une généralisation de la zone bleue. Ils verront alors que la démagogie se brise sur la réalité. Rappelons, en outre, que de nombreux parkings restent gratuits, que la première demi-heure est gratuite et que le stationnement est libre dans Flers à partir de 17h30.

Ensuite, tout y passe, démographie médicale, perte d'habitants... Aucune proposition naturellement : c'est le plus difficile ! Oui, il est difficile d'implanter des médecins c'est pourquoi nous mobilisons toutes nos énergies autour d'un projet innovant de pôle médical. Oui, Flers a perdu des habitants, en proportion bien moins que d'autres villes du département. C'est pourquoi nous avons conclu avec l'État et la Région des conventions pour financer des opérations privées de réaménagement et de modernisation du bâti de centre-ville afin d'y attirer de nouveaux Flériens. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les mois qui viennent.

Le plan d'ensemble permettant de faire face aux défis de demain, l'opposition l'a entièrement voté. Le nouvel élan donné au CIRIAM en fait partie...

En fait, il est bien probable que la politique politicienne, qui n'est rien d'autre que la mauvaise foi, fasse sa réapparition et s'incruste durablement dans le paysage... C'est dommage vous méritez mieux.

## L'opposition s'exprime

### L'attractivité de FLERS en question

Nous exprimons notre vive inquiétude au sujet de l'attractivité du territoire flérien.

Plusieurs sujets se cumulent depuis longtemps et nous alertent :

Malgré le coûteux lifting du centre-ville, les boutiques ne se remplissent plus, même le samedi après-midi. Petits commerces et grandes enseignes ont perdu une part de leur chiffre d'affaires mettant ainsi en péril l'emploi. La politique du maire en matière de stationnement qui a choisi le tout-payant et le tout-complicé peut-elle inverser cela ? Pourquoi refuser une zone bleue généralisée que La Ferté-Macé a choisie ?

Nombre de chefs d'entreprises nous ont confié leur difficulté à faire venir des cadres et leurs familles malgré les atouts de Flers et sa qualité de vie toujours méconnue.

Cette difficulté pèse aussi sur le secteur médical : Flers n'attire plus de nouveaux médecins, l'hôpital peine à recruter des spécialistes et des internes ou à les garder quand il en trouve. C'est ce mal qui a tué la clinique.

L'alerte est grave aussi pour la population y compris à l'échelle de l'Agglo que M. le maire préside pourtant depuis près de 20 ans. Flers perd ses habitants, 16 947 en 1999, 14 852 en 2015. L'Agglo ne les attire pas car le territoire dans son ensemble n'attire plus. Les chiffres sont là : 54 445 (sur ses 42 communes) contre 55 822 (pire sur le cœur de l'Agglo, l'ex-CAPF à 12 communes, 28 096-26 476)\*.

Surtout, depuis 5 ans, on ne voit aucun plan d'envergure pour améliorer l'attractivité de Flers. C'est pourtant une nécessité absolue au-delà de la politique politicienne dont nous accuse à chaque fois M. le maire lorsque notre avis est différent du sien.

\*source INSEE

## ➤ Saint-Sauveur

Une supérette en novembre, un atelier de nettoyage de voitures créé voici près de trois ans, la rénovation du quartier s'accompagne aussi d'initiatives de relance ou de création d'activités économiques.

### La Supérette Flérienne est ouverte

**Annoncée, attendue, la Supérette flérienne, centre commercial Saint-Sauveur, a ouvert ses portes courant novembre.**

**F**ermée depuis quelques années, la supérette a rouvert ses portes après d'importants travaux de rénovation.

Ce pari, de relancer un commerce d'épicerie/boucherie, est relevé par deux cousins, Selim et Ismail Kose. Avec cette ouverture sur Flers, la famille Kose revient un peu aux sources, puisqu'elle avait déjà possédé une supérette. Ils ont acheté les murs du commerce à la Ville de Flers avant d'engager, avec l'appui technique de Flers Agglo et de la CCI, les travaux de rénovation. « **Nous avons réaménagé l'intérieur et réalisé une entrée donnant directement sur le parking avec éclairage de la façade** », expliquent les responsables.

Une chambre froide et un laboratoire ont complété les investissements.

**Offre fournie et 4 emplois à la clé**  
« **Sur 250 m<sup>2</sup>, nous proposons des rayons épicerie, fruits et légumes, crèmerie/fromage et un dépôt de pain. Le rayon boucherie va remplacer la boucherie précédemment dans le centre commercial avec des produits locaux sélectionnés (bovins, ovins, volaille)** ».

Avec cette réouverture, les nouveaux propriétaires espèrent que les habitants retrouveront rapidement le chemin du centre commercial et qu'une fréquentation en hausse profitera aussi aux autres commerces : presse/tabac/jeux, pharmacie, bar, point chaud/dépôt de pain. La supérette sera ouverte du mardi au dimanche matin. Pour assurer le fonctionnement quotidien de



Nouvelle étape pour la famille Kose qui possède des supérettes à Caen, Caen - La Guérinière, Hérouville et Ifs.

leur nouvelle entreprise, les deux cousins ont créé quatre emplois en CDI : 2 bouchers, 2 personnes à la vente.

Ce projet a été financé dans le cadre de la politique de la Ville et de Leader (programme européen).

### Lavage Sarac, après les voitures, les tapis

**En avril 2016, Tarkan et Murat Sarac, deux frères, ouvraient leur garage de lavage de voitures tout près du séquoia. Une activité « à l'ancienne » avec mise en beauté minutieuse des véhicules qui leurs sont confiés.**

**À** l'heure des équipements de lavage automatique, le projet des deux frères pouvait paraître risqué.

Et pourtant, après deux ans et demi, le garage Lavage Sarac a trouvé un rythme de croisière que les deux responsables espèrent encore développer.

Il est vrai que le soin apporté au nettoyage des voitures va au-delà du simple passage sous des rouleaux.

« **Avec mon frère, nous avons travaillé dans des garages avant de venir en**

**France** », rappelle Murat Sarac. L'idée leur est venue quand ils ont constaté qu'aucun garage de ce type n'existait à Flers. Et ils ont ouvert Lavage Sarac. « **Nous effectuons tout le lavage à la main** », confie Murat.

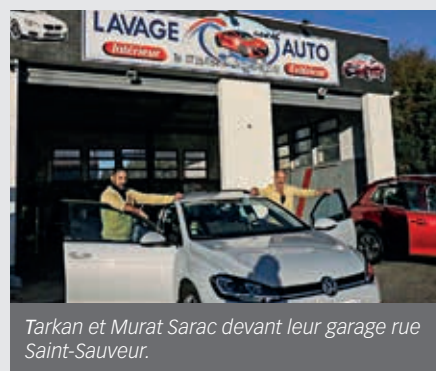
**Lavage de tapis de maison**

Si les débuts ont été difficiles, le bouche-à-oreille a servi de publicité. Aux particuliers, se sont ajoutés des garagistes qui leur confient leur parc à nettoyer.

Et, selon les tarifs, « **mais à des prix attractifs par rapport à ce qui se pratique dans des villes plus importantes, nous pouvons remettre une voiture, extérieur, intérieur, comme neuve. Un lavage complet prend une journée** ».

Pour cela ils pratiquent un travail méticuleux et apprécié puisque le petit parking du garage affiche souvent complet.

Et pour asseoir un peu plus leur activité,



Tarkan et Murat Sarac devant leur garage rue Saint-Sauveur.

les deux frères vont se lancer un nouveau challenge, avec le lavage de tapis de maison. « **Nous avons acheté du matériel pour cette nouvelle activité que nous pratiquerons le lundi quand le garage est fermé** ».

Un défi avec la même motivation et surtout la même rigueur et le même soin quel que soit l'objet confié.